

Paris, le 26 avril 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Et maintenant des actes !

Le grand « Débat sur la qualité du service public ferroviaire », mené sous l'égide de la Ministre des Transports et de ses services, et auquel le GNTC a été partie prenante, vient de s'achever mercredi 25 avril. Il a permis de faire dialoguer toute la « communauté du ferroviaire » et d'éclairer notamment, lors de la dernière séance, l'avenir du fret ferroviaire.

**Le GNTC se félicite de la prise de conscience salubre des pouvoirs publics en faveur du fret** comme le montre l'organisation, courant mai, d'un grand plan de développement du fret ferroviaire.

**Le GNTC se réjouit également de voir un bon nombre de ses propositions reprises** dans le rapport de Patrick VIEU.

En particulier, il propose de :

- Poser dans la loi le principe d'une garantie de capacité en faveur du fret ;
- D'accélérer les investissements dans le secteur du fret pour les voies de services, les trains longs (850m), la modernisation des terminaux de transport combiné et la digitalisation ;
- De remettre à plat la trajectoire des péages fret avec la mise en place d'indicateurs de qualité ;
- De prolonger et garantir l'aide à la pince et de revenir au système d'acomptes trimestriels ;
- Assouplir les conditions juridiques d'accès à certaines infrastructures (ex : manœuvres ferroviaires sur les terminaux de TC,..)

**Nous souhaitons ajouter 2 points de vigilance :**

- La mise en place d'une garantie de service lors des conflits sociaux pour le transport combiné ;
- La création d'une ressource financière pour le report modal sur la tonne de CO2 économisée ;

**Ces propositions vont ainsi dans le bon sens et s'inscrivent dans les demandes portées par le GNTC depuis plusieurs années. Car le transport combiné est le fer de lance du fret ferroviaire.**

Mais, comme toujours, au-delà des constats et des ambitions affichées, nous attendons maintenant des actes concrets et des moyens ! Alors, chiche Madame la Ministre ?

Dominique DENORMANDIE, Président.

#### **A propos du Groupement National des Transports Combinés**

Le GNTC est une organisation professionnelle créée en 1945, qui accueille la quasi-totalité des entreprises, qu'il s'agisse :

- ↳ de transporteurs routiers de toutes tailles et de toutes spécialités, pratiquant le Transport Combiné ;
- ↳ d'opérateurs -ferroviaires et fluviaux- de transport combiné exploitant cette technique ;
- ↳ d'acteurs de la filière du transport combiné (aménagement et construction de terminaux, constructeurs de caisses mobiles.....).

Contact : Jean-Yves PLISSON, Délégué Général - Tél : 01.42.93.53.88 - Courriel : [secretariat@gntc.fr](mailto:secretariat@gntc.fr)

Suivez nous sur :

